ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des personnes âgées

Question écrite n° 4495

Texte de la question

N'ayant jamais eu de réponse à la question écrite posée le 27 janvier 2004, lors de la précédente législature, M. Patrick Labaune souhaite attirer l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la situation des personnes âgées vivant seules et ayant de très faibles ressources financières. Cette situation place de nombreuses personnes qui ne peuvent compter sur le soutien d'une famille ou de connaissances dans des situations d'une grande précarité qui ne sont pas acceptables. Ces personnes sont appelées à devenir de plus en plus nombreuses, notamment dans les villes. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il entend prendre afin de garantir à ces personnes des conditions de vie satisfaisantes.

Données clés

Auteur : M. Patrick Labaune
Circonscription : Drôme (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4495
Rubrique : Personnes âgées
Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5649
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)